

FONDS DE COMMERCE

11/07/2025

Société FORMIN 2
113 Boulevard de Leningrad – 76600 LE HAVRE

Activités des centres de culture physique



CA HT	2022	367.839
	2023	362.025

Éléments Corporels : Inventaire réalisé par Me REVOL, Commissaire de Justice LE HAVRE
Valeur Exploitation 34.600
Valeur Réalisation 20.975

Bail commercial du 06.07.2016

Acte authentique du 06/07/2016 signé en l'étude de Maître François GILOT associé de la SCO GILLOT-COSSARD.

Puis un acte du 29.05.2024 en l'étude de Me GIRMA notaire à JOUE LES TOURS 3 rue du Pont VOLANT prenait acte de la volonté du bailleur actuel de vendre les murs commerciaux à une société tierce.

Il avait été prévu la modification de la surface louée. Le parking actuellement loué en totalité et en jouissance exclusive au profit de la société RYBLOC sera désormais loué en jouissance partagée entre FORMIN II et le locataire du bien 135 B de LENINGRAD (futur FEUILLETTE).

Un bail sous condition suspensive de la vente des murs par le bailleur a été signé entre le bailleur et FORMIN 2 le 29.05.2024.

Il était prévu la résiliation pure et simple du bail du 06 juillet 2016 au jour de l'avenue par le bailleur de ses murs commerciaux.

Désignation :

Immeuble n°01 : Une parcelle de terre à usage de parking partagé

Immeuble n°02 : Dans un immeuble développé sur trois niveaux : les biens suivants situés au rez-de-chaussée uniquement un local commercial d'une surface d'environ 935 m². La rampe d'accès aux étages supérieurs de l'immeuble étant réservée au locataire PNEUS BAIE DE SEINE.

Destination : Exploitation de l'activité de salle de remise en forme à l'exclusion de toute autre même temporairement.

Durée : 9 années qui commencent à courir le 06/07/2016 pour se terminer le 05/07/2025 pour le bail initial du 06.07.2016. et concernant le nouveau bail sous condition suspensive,

du 29.05.2024, neuf nouvelles années commençant à courir le jour de la vente des murs commerciaux.

Pour information nous avons reçu une attestation notariée de vente des murs commerciaux en date du 16.04.2025 de me BANEL notaire à LE HAVRE

Loyers mensuels HT : 5 288,08 € local et 1 213,58 €

Dépôt de garantie : 10 800 €

Cession par acte authentique

Arriéré de loyers déclaré par le débiteur au jour du jugement d'ouverture : 1.950,72 et 44.103,30 € outre les loyers pouvant courir depuis le jugement d'ouverture

IL EST RAPPELE QUE LE CESSIONNAIRE DEVRA DISPOSER D'UNE ASSURANCE LOCATIVE MULTI RISQUE PROFESSIONNELLE POUR TOUTE LA DUREE DE L'EXECUTION DU BAIL POURSUIVI

**DOCUMENT NON CONTRACTUEL NE POUVANT ENGAGER LA SELARL CATHERINE VINCENT .
LES INFORMATIONS CONTENUS DANS LE PRESENT DOCUMENT SONT A CONFIRMER PAR LES ACTES NOTARIES OU SS PRIVES**